

# Y'A DES MYRIOPHYLLES DANS MON LAC !

*De toutes les plantes aquatiques, c'est le myriophylle à épi qui fait le plus peur. Bien à tort d'ailleurs! Comme toutes les plantes qui nous viennent d'ailleurs, le myriophylle est ici pour rester et il devrait maintenant être traité comme une plante aquatique comme une autre. Malheureusement, on en a fait un véritable épouvantail à villégiateurs au Québec. Les lacs à myriophylles seraient possédés par le démon. Pourtant, pas un seul villégiateur n'a encore été capable de décrire comment le myriophylle à épi pouvait affecter un lac plus que n'importe laquelle des autres plantes aquatiques.*

## **La vérité sur les myriophylles**

**Il faut d'abord rappeler que des plantes aquatiques de la famille des myriophylles existent depuis longtemps au Québec, et ont été répertoriées dans la Flore Laurentienne, du célèbre Frère Marie-Victorin.**

Le myriophylle de Farwell, qu'on trouve dans les eaux tranquilles et les lacs peu profonds des Laurentides. Mais cette espèce est rare et très disséminée.

Le myriophylle à fleurs alternes, qu'on trouve dans tout le Québec, mais surtout dans les parties froides. Il a été récolté pour la première fois au lac Memphrémagog, en 1887.

Le myriophylle blanchissant, très commun dans tout le Québec. Cette espèce universelle des eaux laurentiennes serait la phase américaine du myriophylle à épi qui nous vient d'Eurasie.

Le myriophylle verticillé, rare, mais qu'on trouve dans le Québec tempéré.

Le Myriophylle grêle, occasionnel dans les Laurentides, sur le Richelieu et dans les Cantons de l'Est. Il est rare ou absent ailleurs.

---

# Est-il vrai que le myriophylle à épi est une espèce envahissante?

---

Oui! Le myriophylle à épi est capable, de par sa nature, de se propager de bien des façons (graines, boutures et dragons), ce qui lui permet de couvrir de grandes surfaces et d'occuper, ainsi, le territoire d'autres espèces.

De plus, il s'agit, bien sûr, d'une espèce étrangère qui n'a pas, pour le moment, à subir les pressions d'autres plantes compétitrices.

Le myriophylle à épi est donc libre de s'implanter comme bon lui semble et en toute liberté, à la seule condition que le milieu lui soit favorable, c'est-à-dire qu'il puisse y



trouver la nourriture, la chaleur et la lumière qui lui conviennent, comme n'importe quelle autre plante.

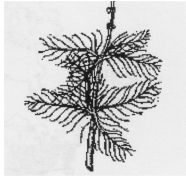
On peut toutefois se consoler en se disant que, comme toutes les plantes, le myriophylle à épi a ses limites. Il peut faire la pluie et le beau temps pour un

certain temps dans un lac, tant qu'il y trouvera des conditions de vie qui le favorisent.

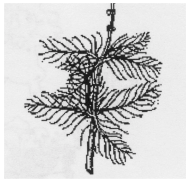
Mais il est condamné à disparaître un jour, si les conditions de vie du lac ne lui sont plus favorables, comme c'est le cas pour n'importe quelle autre plante aquatique.

**Vous vous entêtez à vouloir éliminer les plantes aquatiques? Vous faites fausse route. C'est impossible! Pire, si vous attaquez au myriophylle à épi, une mauvaise surprise vous attend. Il se propagera encore plus rapidement dans votre lac.**

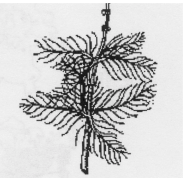
# Considérations pratiques



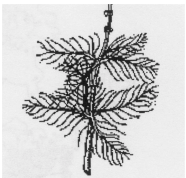
Les lacs ayant un faible taux de fertilisation des eaux sont mieux protégés contre l'envahissement du myriophylle à épi.



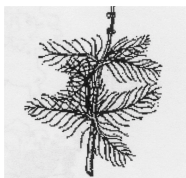
La croissance du myriophylle à épi peut ralentir considérablement quelques années après avoir atteint son apogée.



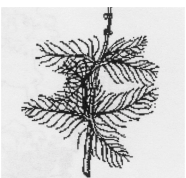
Le contrôle ou l'arrachage des plantes aquatiques ouvre souvent la porte à une expansion de la population du myriophylle à épi.



Le myriophylle à épi atteint généralement une hauteur de 1 à 4 mètres mais il peut se rendre jusqu'à 10 mètres. Il forme alors un tapis en surface.



Il est très difficile de faire la différence entre le myriophylle blanchissant, le plus répandu au Québec, et le myriophylle à épi.



Le myriophylle à épi aurait été introduit en Amérique du Nord comme plante d'aquarium par les amateurs de poissons exotiques.

## Voyez-vous des plantes aquatiques PARTOUT ?

Il est là le fond du problème. On a fait une phobie des plantes aquatiques au Québec. Faut-il alors s'étonner que la panique s'empare des villégiateurs lorsqu'une nouvelle plante se présente, comme le myriophylle à épi, par exemple. Et ce qui n'aide pas, ce sont les «experts» qui l'ont malicieusement diabolisé, sans raison, et qui racontent des histoires à dormir debout sur son compte. C'est à croire que le myriophylle à épi, c'est la mort d'un lac! Comment le myriophylle arrive-t-il à tuer un lac? Quelles maladies apporte-t-il? Personne n'a jamais pu le dire. Ce qui n'empêche pas les villégiateurs de prendre l'épouvante, sans trop savoir pourquoi, chaque fois qu'ils entendent le



mot *myriophylle*. De la folie furieuse ! Si vous voyez des plantes aquatiques partout, vous êtes probablement déjà atteint du mal, une affection qu'on appelle *la tremblante du myriophylle*. Si on en croit les «experts», votre lac est fini. Il ne vous reste plus qu'à vendre votre chalet et à retourner en ville. Mais si, comme la FAPEL, vous pensez que les plantes aquatiques font partie de la vie d'un lac, qu'elles sont toutes aussi naturelles que les poissons, les insectes et les oiseaux, vous allez rester calme, même si on trouve du myriophylle dans votre lac! Pis après! Une plante aquatique de plus ou de moins! Ça change quoi?

### Y'a-t-il une solution?

Il n'y a pas de solution magique pour faire disparaître les plantes aquatiques, myriophylles et autres. Mais il y existe un moyen de ralentir leur croissance. Il faut cesser de les nourrir par le biais d'aménagements contre nature en bordure des lacs. Il faut éliminer tous les apports de phosphates d'origine humaine dans les eaux de nos lacs et stopper le réchauffement des eaux. Il faut surtout avoir le courage de dire non aux campagnes d'arrachage des plantes aquatiques!